



DELIBERATION CONSEIL DE L'AGGLOMERATION D'AGEN

SÉANCE DU JEUDI 26 FEVRIER 2026

OBJET : DCA_003/2026_AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2025

Nombre de délégués en exercice : **85**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE VINGT-SIX FEVRIER A 18H00
LE CONSEIL D'AGGLOMERATION D'AGEN S'EST REUNI EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN DIONIS DU SEJOUR, A LA MAIRIE D'AGEN, EN SALLE DES ILLUSTRES**

Présents : 68

M. DIONIS DU SEJOUR, MME BRANDOLIN-ROBERT, M. FELLAH, MME KHERKHACH, MME IACHEMET, M. KLAJMAN, MME HECQUEFEUILLE, MME DEJEAN-SIMONITI, M. N'KOLLO, MME FRANCOIS, M. DUGAY, MME FLORENTINY, M. LAFFORE, M. SI TAYEB, M. GESLOT, MME DELCROS, M. DUPONT, MME LUGUET, MME LEBEAU, M. PANTEIX, MME LAMY, M. AMELING, M. RAYSSAC, M. DUBOS, M. OLIVIER, MME COMBA, MME VEYRET, M. PILLIAUDIN, MME BARATTO, MME BARAILLES, M. MIRANDE, MME FAGET, M. MEYNARD, M. FREMY, M. DELBREL, M. RIERA, M. DE SERMET, M. BONNET, M. CAUSSE, M. ROUX, M. BOT (SUPPLEANT DE MME COULONGES), M. DAILLEDOUZE, M. LE BOT, M. GRIMA, M. GUATTA, M. BERTHOUMIEUX, M. GILLY, MME SALLES, MME GARDEIL (SUPPLEANTE DE M.VERDIE), M. BACQUA, M. ALEXIS, M. DEGRYSE, M. TANDONNET, M. DURRUTY, MME MELLAC (SUPPLEANTE DE M. FOURNIER), MME GENOVESIO, M. MAURIN, M. VALETTE, M. MALCAYRAN, M. ROBERT, M. SOFYS, M. TOVO, MME DOTTOR (SUPPLEANTE DE M. DOUMERGUE), MME MILANI, MME LABOURNERIE, M. DREUIL, M. LABORIE ET M. DELPECH.

Absents : 17

M. ZAMBONI, MME LAUZZANA, M. BENATTI, MME MAIOROFF, MME GROLLEAU-BONFANTI, MME LASMAK, M. BRUNEAU, M. LAFUENTE, MME ANNETTE-OGIER, MME MEYNARD, MME THEPAUT, M. BUISSON, M. PONSOLLE, M. PROUZET, M. SANCHEZ, M. GARCIA ET MME MASSARDI (SUPPLEANTE DE M. BENAZET).

Pouvoirs : 13

M. ZAMBONI A MME KHERKHACH
MME LAUZZANA A MME BRANDOLIN-ROBERT
M. BENATTI A MME DEJEAN-SIMONITI
MME MAIOROFF A M. FELLAH
MME LASMAK A M. DUPONT
M. BRUNEAU A MME DELCROS
MME ANNETTE-OGIER A MME LAMY
MME MEYNARD A M. DELBREL
MME THEPAUT A M. DE SERMET
M. BUISSON A M. VALETTE
M. PONSOLLE A M. GILLY
M. PROUZET A M. TOVO
M. SANCHEZ A M. DAILLEDOUZE

Secrétaire de séance : MME MARJORIE DELCROS

Date de la convocation dématérialisée : VENDREDI 20 FEVRIER 2026

Expose :

En application des instructions budgétaires et comptables M57, M4, M43 et M49, l'assemblée délibérante doit se prononcer sur l'affectation du résultat de la section d'exploitation de l'exercice écoulé.

L'affectation du résultat excédentaire de fonctionnement doit participer prioritairement au financement :

- d'un déficit antérieur d'exploitation,
- d'un déficit d'investissement,
- du solde déficitaire des reports N-1.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment, l'article L.5211-10,

Vu la délibération n° DCA_002/2022 du Conseil de l'Agglomération d'Agen, en date du 20 janvier 2022, actant de la mise en œuvre de la visio-conférence et du vote électronique lors de nos instances communautaires,

Le Bureau communautaire consulté en date du 19 février 2026,

La Commission « *Finances* » informée en date du 24 février 2026,

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION
après en avoir délibéré à l'unanimité

DECIDE

1°/ D'AFFECTER au budget primitif de l'exercice 2026 du budget principal et des budgets annexes les sommes détaillées ci-dessous :

POUR LE BUDGET PRINCIPAL

Résultat global de cloture exercice 2025			
	Dépenses	Recettes	SOLDE
Investissement	60 349 197,25	47 726 409,05	-12 622 788,20
Reports	8 858 088,13	10 310 450,52	1 452 362,39
total investissement	69 207 285,38	58 036 859,57	-11 170 425,81
Fonctionnement	97 005 446,94	110 609 431,81	13 603 984,87
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE			2 433 559,06

AFFECTATION DES RESULTATS 2025

INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
1 068		11 170 425,81
001	12 622 788,20	

FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
002		2 433 559,06

- la somme de 12 622 788,20€ en dépense d'investissement au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté », correspondant au déficit d'investissement du budget principal constaté sur l'exercice 2025
- la somme de 11 170 425,81€ au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisés » afin d'assurer la couverture du déficit global d'investissement du budget (déficit d'investissement diminué du solde excédentaire des restes à réaliser).
- la somme de 2 433 559,06€ au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté », soit l'excédent de fonctionnement constaté sur l'exercice 2025 (13 603 984,87€) diminué de la somme affectée au compte 1068.

POUR LE BUDGET ANNEXE DES ZONES ECONOMIQUES

Résultat global de cloture exercice 2025

	Dépenses	Recettes	SOLDE
Investissement	7 885 268,76	5 758 953,73	-2 126 315,03
Fonctionnement	6 021 776,03	5 919 992,33	-101 783,70
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE			-2 228 098,73

- la somme de 2 126 315,03€ en dépense d'investissement au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté ».
- la somme de 101 783,70€ en dépense de fonctionnement au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté ».

AFFECTATION DES RESULTATS 2025

INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
1 068		
001	2 126 315,03	

FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
002	101 783,70	

POUR LE BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE

Résultat global de cloture exercice 2025

	Dépenses	Recettes	SOLDE
Investissement	5 635 370,94	4 242 111,55	-1 393 259,39
Reports	1 597 714,16	1 260 548,50	-337 165,66
total investissement	7 233 085,10	5 502 660,05	-1 730 425,05
Fonctionnement	2 675 625,44	4 658 030,99	1 982 405,55
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE			251 980,50

AFFECTATION DES RESULTATS 2025

INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
1 068		1 730 425,05
001	1 393 259,39	

FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
002		251 980,50

- la somme de 1 393 259,39€ en dépense d'investissement au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté »,
- la somme de 1 730 425,05€ au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisés » afin d'assurer la couverture du déficit global d'investissement du budget (déficit d'investissement + déficit des reports),
- la somme de 251 980,50€ en recette de fonctionnement au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté », soit l'excédent de fonctionnement constaté sur l'exercice 2025 (1 982 405,55€) diminué de la somme affectée au compte 1068.

POUR LE BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**Résultat global de cloture exercice 2025**

	Dépenses	Recettes	SOLDE
Investissement	4 431 291,36	3 775 021,30	-656 270,06
Reports	1 252 387,98	872 400,50	-379 987,48
total investissement	5 683 679,34	4 647 421,80	-1 036 257,54
Fonctionnement	3 492 738,89	5 804 145,36	2 311 406,47
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE			1 275 148,93

AFFECTATION DES RESULTATS 2025

INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
1 068		1 036 257,54
001	656 270,06	

FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
002		1 275 148,93

- la somme de 656 270,06€ en dépense d'investissement au compte 001 « solde

d'exécution de la section d'investissement reporté »,

- la somme de 1 036 257,54€ au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » afin d'assurer la couverture du déficit global d'investissement du budget (déficit d'investissement + déficit des reports),
- la somme de 1 275 148,93€ en recette de fonctionnement au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté », soit l'excédent de fonctionnement constaté sur l'exercice 2025 (2 311 406,47€) diminué de la somme affectée au compte 1068.

POUR LE BUDGET ANNEXE SPANC (SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF)**Résultat global de cloture exercice 2025**

	Dépenses	Recettes	SOLDE
Investissement	0,00	13 127,16	13 127,16
Fonctionnement	197 829,39	751 133,16	553 303,77
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE			566 430,93

- la somme de 13 127,16 € en recette d'investissement au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté »,

AFFECTATION DES RESULTATS 2025

INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
001		13 127,16

- la somme de 553 303,77€ en recette de fonctionnement au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté ».

FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
002		553 303,77

POUR LE BUDGET ANNEXE TRANSPORT**Résultat global de cloture exercice 2025**

	Dépenses	Recettes	SOLDE
Investissement	1 119 935,05	1 857 420,63	737 485,58
Reports	105 995,99	0,00	-105 995,99
total investissement	1 225 931,04	1 857 420,63	631 489,59
Fonctionnement	11 282 767,42	12 647 249,60	1 364 482,18
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE			1 995 971,77

- la somme de 737 485,58€ en recette d'investissement au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté »,

AFFECTATION DES RESULTATS 2025

INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
1 068		
001		737 485,58

- la somme de 1 364 482,18€ en recette de fonctionnement au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté ».

FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
002		1 364 482,18

POUR LE BUDGET PRESTATIONS DE VOIRIE

Résultat global de cloture exercice 2025

Fonctionnement	867 987,63	867 987,63	0,00
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE			0,00

- Pas de résultat à affecter car la section de fonctionnement est équilibrée.

POUR LE BUDGET ANNEXE DE LA TECHNOPOLE AGEN GARONNE (TAG)

Résultat global de cloture exercice 2025

	Dépenses	Recettes	SOLDE
Investissement	21 044 276,90	27 068 578,49	6 024 301,59
Fonctionnement	29 858 814,39	21 329 351,81	-8 529 462,58
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE			-2 505 160,99

- la somme de 6 024 301,59€ en recette d'investissement au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté »,

AFFECTATION DES RESULTATS 2025

INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
1 068		
001		6 024 301,59

FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
002	8 529 462,58	

- la somme de 8 529 462,58€ en dépense de fonctionnement au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté ».

POUR LE BUDGET ANNEXE MIN

Résultat global de clôture exercice 2025

	Dépenses	Recettes	SOLDE
Investissement	438 912,28	328 824,09	-110 088,19
Reports	33 792,87	0,00	-33 792,87
Total investissement	472 705,15	328 824,09	-143 881,06
Fonctionnement	510 853,14	620 941,33	110 088,19
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE			-33 792,87

AFFECTATION DES RESULTATS 2025

INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
1 068		110 088,19
001	110 088,19	

FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
002		

- la somme de 110 088,19€ en dépense d'investissement au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté »,
- la somme de 110 088,19€ au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » afin d'assurer la couverture du déficit d'investissement du budget,
- l'ensemble de l'excédent de fonctionnement étant affecté à la couverture du déficit d'investissement, il n'y a pas d'affectation au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté ».

Le Président
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture

Télétransmission le 25/03/2026

Publication le 10/03/2026

Fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

Le Président




Jean DIONIS du SÉJOUR

Le Secrétaire de séance



Marjorie DELCROS